

# Carte scolaire 2024

## LES FAUSSES CRÉATIONS DE POSTES DU MINISTRE, LA CONFIRMATION DU CHAOS

En application du projet de loi de finances (PLF) fondé sur une logique d'austérité budgétaire et passé sans débat et sans vote par le 49-3 à l'Assemblée nationale, il était programmé la suppression de 484 ETP (équivalent temps plein) d'enseignement pour une baisse d'effectifs attendue de 7831 élèves, soit un poste supprimé pour 16 élèves en moins.

### RÉTROPÉDALAGE

Forcé de constater que ces suppressions de postes d'enseignants à la rentrée 2024 ôtaient toute crédibilité à son « choc des savoirs », craignant que la présentation de dotations globales insuffisantes dans les établissements ne déclenche un mouvement de protestations incontrôlable, le ministre Attal a présenté au CSA ministériel du 21 décembre un « schéma d'emploi » remanié. Dans les faits, les 484 suppressions d'emplois d'enseignants du second degré inscrites au projet de loi de finances 2024 ne sont pas annulées, mais plutôt compensées par l'apport d'emplois complémentaires à hauteur de 1058 ETP, permettant au ministre d'afficher pour le second degré une variation positive (+574 ETP) des moyens d'enseignement second degré. Ce qui n'empêche pas que 13 académies perdront des postes et que 6 ne bénéficieront d'aucune création, l'expérience montrant par ailleurs que même des dotations positives au niveau académique ou départemental peuvent se traduire par des suppressions de postes dans les établissements.

### LE MINISTÈRE VENTILE ET DISPERSE

Si la ventilation initiale des suppressions de postes semblait plus ou moins corrélée aux évolutions d'effectifs prévues à la rentrée scolaire 2024, celle des « emplois complémentaires » apparaît pour le moins obscure pour ne pas dire aléatoire. Le volume global des HSA ne varie pas, mais avec des variations de répartition selon les académies (dont 95 ETP d'HSA à Versailles !). Au final les dotations académiques (colonne « variation des moyens d'enseignement » dans le tableau) sont présentées comme la somme variation ETP + variation HSA + emplois complémentaires, mais

\*206 ETP ont été « mis en réserve », destinés en priorité aux PAS, au développement du plan « Marseille en grand » dont la FNEC FP-FO demande toujours l'abrogation. FO a contesté ces orientations qui, en plus des mesures liées au « choc des savoirs » avancent vers l'acte 2 de l'école inclusive

	Évolution prévue en % des effectifs d'élèves à la rentrée scolaire 2024	variation des ETP en emplois	variation des ETP en HSA	schéma d'emplois complémentaire (ETP)	Total variation des moyens d'enseignement
AIX-MARSEILLE	0,2	16	0	59	75
AMIENS	-0,6	-55	-6	61	0
BESANCON	-1,5	-92	-5	12	-85
BORDEAUX	-0,2	-34	0	34	0
CLERMONT-FERRAND	-0,7	-27	0	27	0
CORSE	-0,9	0	0	0	0
CRETEIL	0,5	145	0	80	225
DIJON	-0,7	-66	-8	14	-60
GRENOBLE	-0,2	-50	0	18	-32
LILLE	-0,3	-104	-31	95	-40
LIMOGES	-0,5	-28	0	28	0
LYON	0,1	41	0	49	90
MONTPELLIER	0,0	46	0	54	100
NANCY-METZ	-0,5	-67	-8	21	-54
NANTES	-0,6	-78	0	5	-73
NICE	0,9	73	0	32	105
NORMANDIE	-0,5	-93	-21	54	-60
ORLEANS-TOURS	-0,6	-69	0	14	-55
PARIS	-1,0	-94	-36	2	-128
POITIERS	-0,8	-82	0	7	-75
REIMS	-0,5	-32	0	32	0
RENNES	-0,6	-80	0	0	-80
STRASBOURG	-0,1	0	0	40	40
TOULOUSE	0,0	18	0	22	40
VERSAILLES	0,7	79	95	71	245
GUADELOUPE	-1,9	-68	-5	18	-55
GUYANE	-0,1	37	2	61	100
LA REUNION	-0,4	-3	-17	65	45
MARTINIQUE	-2,0	-66	-5	11	-60
MAYOTTE	1,0	138	0	22	160
COM	0,0	0	0	0	0
En attente de répartition*		111	45	50	206
TOTAL		-484	0	1058	574

cela appelle plusieurs remarques.

Tout d'abord il reste que le schéma initial était bien celui d'un retrait global d'emploi ; quant aux « schémas d'emplois complémentaires », ceux-ci seront réservés aux priorités que le ministre Attal a définies lors du CSA ministériel du 21 décembre, en particulier l'organisation des groupes de niveaux en mathématiques et en français pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

## ON EST LOIN, TRÈS LOIN DU COMPTE !

Le ministère estime à 1 150 ETP en lettres et 1 150 ETP en mathématiques pour la mise en place des groupes de niveaux en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> en mathématiques et en français. Les 574 créations de postes ne suffisent donc pas, et seront complétés par 1 500 ETP (chiffrage du ministère) libérées par l'heure de soutien en 6<sup>ème</sup>. Pas question donc de remettre l'enseignement de la technologie en 6<sup>ème</sup> qui avait été remplacée par l'heure d'approfondissement et de remédiation en mathématiques et en français. Ce dispositif est donc abandonné mais le ministre décide de l'amplifier avec toutes les heures de mathématiques et de français sur le même modèle, entérinant donc la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup> et réduisant encore d'une heure les heures de cours au collège. L'an dernier les postes de technologie avaient été maintenus, mais le couperet s'abattra cette année : les mesures de carte scolaire pour les professeurs vont se multiplier.

Il faudrait en réalité fournir plusieurs milliers de postes supplémentaires, plus de 5 000, pour appliquer la mesure des groupes de niveau Attal. On est loin, très loin du compte ! D'autant plus que si le ministre Attal s'est félicité de la stabilisation du nombre d'inscrits aux concours de recrutement par rapport à l'an dernier, alors qu'il était très loin de permettre de faire le plein, rien ne garantit que tous les postes seront pourvus (250 en Mathématiques et 149 en Lettres modernes n'ont pas été pourvus en 2023). Il n'a pas annoncé non plus d'ouverture de postes supplémentaires pour répondre aux besoins, le nombre de places au CAPES de Mathématiques restant le même qu'en 2023, tandis qu'il y a 57 places de moins au CAPES de Lettres modernes. Où le ministre va-t-il trouver les professeurs ?

## GROUPES DE NIVEAU EN COLLÈGE : TOUTES LES CRAINTES SE CONFIRMENT

Les réunions et discussions sur les DHG ont commencé dans les collèges, et toutes les craintes se confirment. La création des groupes de niveaux entraîne la suppression de dédoublements et contraignent les autres disciplines. Les groupes limités à 15 pour les élèves les plus en difficulté, là où ils pourront être mis en place, génèrent mécaniquement des autres groupes surchargés. Les alignements en barrette vont imposer que tous les enseignants de mathématiques et de français interviennent en même temps devant les 5<sup>ème</sup> ou les 6<sup>ème</sup>, et avec des progressions communes : les répartitions des classes vont contraindre les enseignants à prendre plus de niveaux et à se partager les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Exit la liberté pédagogique ! Toujours plus de réunions !

Des chefs d'établissement annoncent déjà que les enseignants de français et de mathématiques ne pourront plus être professeur principal sur ces classes.

Que vont donner les emplois du temps s'il faut aligner systématiquement les heures de mathématiques et français ? A ce titre, le précédent de la réforme Blanquer du lycée et de la mise en place des enseignements de spécialité laisse présager des emplois du temps désastreux.

Le ministère est incapable de recruter des enseignants de français et de mathématiques. Il

Les groupes de niveaux en français et mathématiques, flexibles tout au long du collège, vont déstructurer les groupes classes et les emplois du temps de toutes les disciplines, sans entraîner de baisse du nombre d'élèves par classes, bien au contraire !

Au moment où l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive, avec son concept d'« Ecole pour tous », a pour objectif de réduire encore les notifications MDPH et l'accès aux soins des élèves et aux structures spécialisées vouées à

être dissoutes dans les établissements scolaires, les groupes « les plus en difficultés » risquent fort de regrouper les élèves victimes de l'inclusion systématique qui n'auront pu être affectés dans les établissements médico-sociaux, structures spécialisées et adaptées. Pour les autres enseignements, ce sera en classe entière avec des effectifs en hausse et les professeurs se débrouilleront avec ça, y compris pour gérer les effets de la stigmatisation sur les élèves « les plus en difficulté » et les conséquences sur l'ambiance de classe.

## Le SNFOLC revendique l'allègement des effectifs dans toutes les classes, pour toutes les disciplines, ce n'est pas le choix fait par les ministres !

Pour faire progresser les élèves, les solutions sont connues : diminution du nombre d'élèves par classe ; arrêt des suppressions de postes et création de tous les postes nécessaires ; respect du statut des professeurs et de l'enseignement disciplinaire.

De manière constante, les réformes dans l'Education nationale se sont accompagnées de la remise en cause des conditions d'instruction : moins d'heures de cours, moins de groupes, moins de dédoublements, de moins en moins d'enseignement disciplinaire, moins de postes, et toujours plus d'élèves par classe ! Le ministre Attal, pas plus que la ministre Oudéa-Castéra, n'ont pour objectif de diminuer les effectifs en classe, de rétablir des groupes et des dédoublements.

- ▶ Arrêt du dispositif « choc des savoirs »
- ▶ Rétablissement de la technologie en 6<sup>ème</sup>
- ▶ Aucune suppression de postes, création des postes nécessaires dans toutes les catégories
- ▶ Augmentation des salaires, retrait du Pacte
- ▶ Retrait de l'acte 2 de l'École inclusive, défense de l'enseignement spécialisé et adapté
- ▶ Retrait des dispositifs de SNU et de stage en entreprise,
- ▶ Abrogation de Parcoursup, des réformes Banquer du lycée et du baccalauréat

Le SNFOLC invite les personnels à se réunir dans les établissements, afin d'élaborer dans l'unité la plus large leurs cahiers de revendications et de préparer immédiatement les conditions de la mobilisation pour faire barrage aux mesures Attal et imposer la satisfaction de toutes les revendications.



## Trame de motion en collège, à adapter en assemblée générale/réunion

Nous, personnels du collège XXXX, réunis avec le SNFOLC, ..., avons pris connaissance de la DHG pour la rentrée prochaine dans notre collège qui est censée mettre en place les mesures Attal.

Nous ne l'acceptons pas.

La mise en place des groupes de niveau en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> entraîne : la fin du groupe classe en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, la confirmation de la suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup>, la remise en cause de notre liberté pédagogique, la dégradation de nos conditions de travail

.... heures supplémentaires, .... suppressions de postes, .... compléments de service, ....

Nous avons besoin de .... heures postes de plus pour avoir des effectifs satisfaisants dans chaque classe, dans chaque discipline. Nous demandons :

- ▶ le respect de notre liberté pédagogique et l'arrêt de toutes les mesures remettant en cause nos statuts et missions (pacte...) ;
  - ▶ l'abondement de notre DHG afin notamment de rétablir l'heure d'enseignement en Technologie en 6<sup>e</sup>, ainsi que toutes les heures d'enseignement disciplinaire nécessaires aux dédoublements.
- Nous refusons les mesures du « choc des savoirs » Attal et la mise en place des groupes de niveaux.